web : cgt-ardennes.fr
mail : cgt@cd08.fr

En action !

Tickets Resto : Nos propositions

#Rémunération #Action #CD08



Nos propositions :

Oser, défendre, agir… la CGT est là

TICKETS RESTO ET POUVOIR D'ACHAT

LE CONTEXTE :

☞ Le contexte est marqué par une augmentation sensible des prix de l'énergie, des denrées alimentaires, des charges incompressibles, qui pèsent de plus en plus lourd sur tous les agents de la fonction publique.

☞ L'effort de rattrapage via la mise en place du RIFSEEP l'an passé, ne peut compenser une perte sensible de pouvoir d'achat après plusieurs années de gel de la valeur du point.

☞ Dans son intérêt notre employeur doit participer à soutenir ses agents en revalorisant les indemnités kilométriques, le forfait-ville, les frais de mission (repas, nuitées), et bien sûr la valeur des Tickets Restaurant.

POUR RAPPEL :

- ✓ **Le choix est laissé aux agents d'opter pour des titres papiers ou dématerialisés ;**
- ✓ **L e Président a proposé une majoration de 0,50€ de la part employeur et 0,50€ de la part agent mais aussi…**
- ✓ **Une baisse du nombre de ticket annuel de 220 a 206 par agent !**

Cette proposition « gagne-misère » n'est pas acceptable !!!

NOTRE CONTRE-PROPOSITION :

- **Maintien du nombre annuel de titres à 220/an/agent**
- **Une augmentation progressive de la part employeur afin d'atteindre la valeur moyenne en France soit 7,50€**
 - **0,50€ à compter du 1/4/22 (entrée en vigueur du nouveau marché des TR)**
 - **0,50€ au 1/1/23**
 - **0,50€ au 1/1/24**

La CGT a proposé au Président mardi 23 novembre, l'ouverture de réelles négociations sur cette question du pouvoir d'achat.